

**NOTE DE PRESENTATION ANNEXEE
AU BUDGET PRIMITIF 2017
DU BUDGET CCAS**

I- Dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévues pour l'année 2017 sont supérieures à l'année précédente, surtout pour la partie concernant les contrats de prestation de service (compte 611). Les dépenses liées à ce compte étant variables, il est préférable de prévoir plus.

Comme prévu au précédent budget primitif, des économies sont prévues pour les dépenses liées à l'alimentation (compte 60623).

II- Recettes de fonctionnement

Une subvention communale plus conséquente est prévue pour 2017, afin de pallier le coût des dépenses de fonctionnement, et notamment les dépenses variables telles que les comptes 611 et 6562.

L'excédent antérieur report est moindre, les réserves ayant été utilisées en partie.